

**EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**



Séance du 30 septembre 2025

Le 30 septembre 2025 à 17h00, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de « Saint-Etienne » légalement convoqué le mercredi 24 septembre 2025, s'est réuni au 1 rue Attaché aux bœufs sous la vice-présidence de Monsieur Frédéric DURAND - Adjoint délégué à la solidarité.

Nombre de membres :

- En exercice : 17
- Présents : 09
- Votants : 11

Secrétaire de séance : Madame Fabienne THIVILLIER

Délibération n°08

Objet : Encaissement de valeur de la vente aux enchères de bijoux - suite au leg de Madame FAURAN

Étaient présents :

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), M. Charles DALLARA, Mme Nicole AUBOURDY, M. Thierry NITCHEU, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Catherine ZADRA, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON.

Avait donné pouvoir :

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY
Mme Marie-France LIVEBARDON ayant donné pouvoir à M. Daniel BOURDELIN.

Absents / Excusés :

Mme Christel PFISTER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Philippe CESANA, Mme Huguette GUILHOT, M. Henry DUPOIZAT, M. Jean GOYET.

Vu

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2242-1 et suivants
- Le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R 123-8 et R 123-25;
- L'instruction du plan comptable M22 (établissements médico-sociaux) ;
- L'EPRD du Budget Annexe EHPAD ;
- L'information des dispositions testamentaires de Madame Fauran en date du 12 juin 2024 transmise par Maître Ghislaine Moulin ;
- La délibération n°2 du 1^{er} Octobre 2024
- La délibération n°04 du 3 juin 2025
- La délibération n°09 du 1^{er} juillet 2025

Considérant

Que le Centre Communal d'Action Sociale a reçu le 25 juin 2024 un courrier d'information concernant les dispositions testamentaires de Madame Marie Mathilde Pierrette FAURAN.

Ces dispositions indiquent que le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Etienne est légataire universel : « à charge pour le Centre d'améliorer la Résidence EHPAD de la Croix de l'Orme, ainsi que la qualité de vie des résidents et du personnel ».

La délibération n°4 du 3 juin 2025, a permis d'autoriser la vente de biens issues de la succession en fonction de leur estimation. La vente aux enchères des bijoux s'est déroulée le 3 septembre 2025.

Voici la liste des articles présentés lors de la vente aux enchères

Désignation	Estimatif	Prix de vente
Lot comprenant : montre de gousset en argent (accidents) et montre bracelet ROTARY	20-30 €	20 €
Montre bracelet d'homme de marque Record, boîtier en or 18 carats 750 millième. Poids brut : 26g	150-200€	510 €
Montre de dame de marque GETE, boîtier et bracelet en or 18 carats 750 millièmes. Poids : 14 g	500-550€	630 €
Paire de créoles en or 750 millièmes. Poids : 2,2 g	60-80 €	130 €
Paire de créoles 3 ors 750 millièmes. Poids : 1 g	60-80 €	60 €
Paire de créoles en or 750 millièmes avec perles d'or. Poids : 3,9 g	200-220€	250 €
Paire de dormeuses en or 750 millièmes avec diamants taille brillants. Poids 3,2g	180-200€	290 €
Alliance en or 18 carats 750 millièmes à motifs végétal agrémenté de petits diamants. Poids : 7,5 g.	400-420€	490 €
Lot de bijoux fantaisies comprenant bracelet en métal doré, paire de boutons de manchettes, bracelet fantaisie et divers	10-20 €	5 €
Pendentif en or 18 carats 750 millièmes avec pierre rose. Poids :1,4g	70-80 €	80 €
Solitaire en or 18 carats 750 millièmes avec diamant taille ancienne d'environ 0,10 ct. Poids : 2,3g.	140-160€	120 €
Bague en or 18 carats 750 millièmes époque 1930 sertie de diamants taille brillants. Poids : 3,1g	180-200€	280 €
Alliance américaine en or gris 18 carats 750 millièmes avec diamants taille brillants. Poids : 2,2g.	150-160€	240 €
Alliance américaine en or gris 18 carats 750 millièmes avec diamants taille brillants. Poids : 2,4g.	150-160€	200 €
Pendentif en or 18 carats 750 millièmes avec perle centrale. Poids : 4 g	200-220€	230 €
Paire de boucles d'oreilles en or 18 carats 750 millièmes. Poids :1,6g	80-100€	80 €
Collier en or 18 carats 750 millièmes maille filigranés. Poids : 23,9g. Longueur :70 cm.	1200-1250€	1540 €
Total prix :	3750€ à minima	5155 €

A noter que les 4 bijoux ci-dessous n'ont pas été mis en vente dans le lot de bijoux fantaisie en raison de leurs états dégradés qui ne permettaient pas la mise en vente.

Désignation
1 collier ras le cou avec petits ovales blancs
1 collier avec des boules et des ovales blancs
1 collier avec de grosses boules blanches
1 collier avec de petits ovales blancs

La somme perçue par le CCAS sera de 4227,10 euros après déduction des frais de ventes.
L'Assemblée Délibérante :



-Accepte le titre de recettes de 4227.10 euros, sur le compte 778 libellé « Autres produits exceptionnels » - issus de la vente aux enchères.

-Autorise le versement de la recette en budget de fonctionnement

Vote à main levée : nombre de voix :
- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Détail des votes :

- Pour : M. Frédéric DURAND (Vice-Président), M. Charles DALLARA, Mme Nicole AUBOURDY, M. Thierry NITCHEU, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Catherine ZADRA, M. Daniel BOURDELIN, M. Charles-Henri SCHMIDT, M. Jacques DREVON, M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-France LIVEBARDON ayant donné pouvoir à M. Daniel BOURDELIN.

- Contre :

- Abstention :

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le : **- 8 OCT. 2025**

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité et sa transmission aux services de l'Etat (article R.421-1 du Code de Justice administrative).

Fait et délibéré en séance le 30 septembre 2025

**Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président du C.C.A.S.**

Frédéric DURAND

La secrétaire de séance,

Fabienne THIVILLIER

